

Commune d'ARVIEUX



DÉLIBÉRATION N° 2025- 48

Séance du lundi 15 septembre 2025

Nombre
de conseillers
en exercice : 9

L'an deux mil vingt-cinq,
Le quinze septembre,
Le Conseil Municipal de la Commune d'ARVIEUX
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,

Présents : 7

Absents : 2

Pouvoir : 2

Votants : 9

Date de la convocation : le 9 septembre 2025.

Présents : Christian BLANC, Vanessa COLLATTI, Jean-Denis PRAT,
Jean-Marc ALBERT, Jean-Marie REYNIER, Annie COLOMBIER, Damien
PHILIP.

Absents excusés : Marc BLANC, (pouvoir à Christian BLANC),
Pascale BURGAT (pouvoir à Annie COLOMBIER).

Secrétaire : Annie COLOMBIER

Objet : Organisation du recensement 2026 et désignation d'un coordonnateur communal.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil que le recensement de la population se fera sur Arvieux à partir du 15 Janvier au 14 Février 2026. Pour cela, il faut nommer un coordonnateur communal pour gérer toute la campagne de recensement.

Il est également nécessaire d'embaucher un agent recenseur pour effectuer la collecte des informations de recensement.

Monsieur le Maire propose de nommer Madame Noélie BLANC, comme coordonnateur, et de lancer un appel à candidature pour trouver un agent recenseur.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **Approuve** l'exposé du Maire ;
- **Accepte** la désignation de Madame Noélie BLANC comme coordonnateur communal ;
- **Fixe** la rémunération de l'agent recenseur à 1 800 € brut ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Christian BLANC

